DECLARATION DU 28 NOVEMBRE 2026

A l'occasion du 68e anniversaire de la proclamation de la République du Congo,

Peuple congolais,
Mesdames et Messieurs,

Le 28 Novembre 2026, notre Nation commémore le 68e anniversaire de la proclamation de la République du Congo.

Le 28 novembre 1958 demeure l'acte fondateur de notre vivre-ensemble, le symbole de l'unité retrouvée et la promesse d'un Etat fondé sur la concorde, la dignité et la justice. Célébrer la République aujourd'hui exige de regarder avec lucidité et courage les plaies encore ouvertes de notre vie nationale. Depuis une décennie, d'éminentes personnalités de notre pays demeurent privées de liberté à la suite de divergences politiques majeures.

La fédération de l'Opposition Congolaise(FOC), réunissant l'Initiative pour la Démocratie au Congo (IDC), la Composante Jean-Marie Michel MOKOKO (CJ3M) et, le Front Républicain pour l'Ordre Constitutionnel et l'Alternance Démocratique (FROCAD) tient à interpeller solennellement l'opinion nationale et internationale ainsi que les plus hautes autorités de l'Etat sur l'urgence d'un acte fort d'apaisement.

A l'heure où le Général Jean-Marie Michel MOKOKO, ancien Chef d'Etat-Major Général des Forces Armées Congolaises, ancien conseiller du Chef de l'Etat et ancien Représentant spécial des Nations Unies en République Centrafricaine, dont l'état de santé ne cesse de se dégrader, et Monsieur André OKOMBI SALISSA, ancien Ministre de la République et Député en exercice au moment de son arrestation, entament leur onzième année de prison, le maintien d'une telle situation constitue une épreuve douloureuse pour la conscience nationale.

Face à l'Histoire et à l'impératif de cohésion sociale, la FOC estime avec responsabilité que seule une mesure à la hauteur des enjeux nationaux permettra de tourner définitivement cette page. Des hommes d'Etat qui ont consacré leur vie au service de la République, de sa défense, de la paix internationale et de la représentation nationale aspirent, non pas à une simple mesure de clémence partielle, mais à un véritable acte de réconciliation qui restaure pleinement leur honneur et leur dignité.

Par le passé, dans des moments tout aussi critiques, le Congo a su puiser dans ses ressources morales pour adopter des lois d'amnistie en faveurs de hautes personnalités politiques, permettant ainsi de panser les blessures, de réconcilier les cœurs et de préserver la paix civile.

En ce 28 novembre, jour de rassemblement républicain, la Fédération de l'Opposition Congolaise lance un appel solennel à Son Excellence Monsieur le Président de la République, Chef de l'Etat et au Parlement afin qu'une loi d'amnistie générale soit initiée et adoptée dans les plus brefs délais en faveur du Général Jean-Marie Michel MOKOKO, de Monsieur André OKOMBI SALISSA et de l'ensemble des condamnés et / ou des détenus politiques.
Cet acte de haute portée historique et humanitaire grandira ceux qui le poseront, apaisera durablement le climat social et offrira au Congo le véritable socle d'une réconciliation nationale sincère.

Vive la République !
Vive le Congo uni et réconcilié !

Fait à Brazzaville, le 23 novembre 2026

Pour la Fédération de l'Opposition Congolaise (FOC)

Le Président du Présidium